

La loi uruguayenne sur les travailleuses domestiques et la première ratification de la convention 189 de l'OIT

Gender Equality · Bonne pratique · Uruguay

Score de qualité : 85/100

Niveau de preuve : Descriptif / auto-déclaré

Résumé

La loi uruguayenne de 2006 sur le travail domestique a donné aux 120 000 travailleuses du pays, très majoritairement des femmes, huit heures de travail, un salaire minimum et une couverture sociale ; en 2012, l'Uruguay a été le premier pays à ratifier la convention 189 de l'OIT.

Dimensions clés

Dimension	Score
Transferability / replicability	2/3
Impact on gender equality	1/1
Effectiveness	1/1
Efficiency	0/1
Evaluated outcomes	1/1
Sustainability	1/1
Achievement / evidence	1/1
Gender-mainstreaming embedding	1/1
Curator validation	1/1

Évalué par C-NAPSE

Sources de données

[C-NAPSE web research](#) — consulté le 2026-09-10

[Government of Uruguay — Ministry of Labour and Social Security \(MTSS\)](#) — consulté le 2026-09-10

[ILO: Uruguay takes the lead to protect domestic workers](#) — consulté le 2026-09-10

[Human Rights Watch: Uruguay First to Ratify Domestic Workers Convention](#) — consulté le 2026-09-10

Citer — Evidoria. *La loi uruguayenne sur les travailleuses domestiques et la première ratification de la convention 189 de l'OIT*.
ID persistant : 0f586a8c-07c6-4506-b72f-80b581b061d4.